



LES AIDES A L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS DU TERRITOIRE DES CAUSSES A L'AUBRAC

Depuis juillet 2019, la Communauté de communes a attribué 43 521 € de subventions dans le cadre de son programme d'aides à l'habitat. Ce sont 39 familles qui ont ainsi été soutenues dans leurs projets immobiliers, contribuant à 465 592€ de travaux au total : 4 aides pour des primo accédants, 4 aides relatives à l'adaptabilité du logement, 5 aides pour des réhabilitations de logement locatif, 8 aides au titre de la transition énergétique et 18 aides concernant des rénovations de façades.



Les aides à l'habitat octroyées par la CCCA apportent une réponse aux problématiques du parc immobilier et contribuent à l'attractivité du territoire. Pour rappel, ce sont 5 formules d'aides qui sont proposées aux particuliers propriétaires d'un bien ancien (de plus de 15 ans, voire 25 ans pour la formule Primo accédant):

- Formule PRIMO ACCÉDANT : une aide pour l'achat de votre première résidence principale avec proportion de travaux de plus de 25% du projet ;
- Formule ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT : pour les propriétaires de plus de 55 ans souhaitant anticiper une perte d'autonomie ;
- Formule ÉCONOMIE D'ÉNERGIES : afin de favoriser la transition énergétique ;
- Formule INCITATION A LA MISE EN LOCATION : aide à la réhabilitation d'un logement locatif à l'année ;
- Formule FAÇADES : réhabilitation d'un pignon de façade visible du domaine public dans un périmètre identifié.

Pour vous accompagner dans vos projets immobiliers, la CCCA mandate le cabinet Oc'théa lors de permanences gratuites tous les mardis de 9h00 à 11h00 sur rendez-vous au **05.65.73.65.76**

- 1^{er} mardi à la Maison France Services de Laissac-Sévérac l'Eglise ;
- 2^{ème} mardi à la Maison France Services de Sévérac le Château ;
- 3^{ème} mardi à la Maison France Services de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac ;
- 4^{ème} mardi à la MSAP de Campagnac.

Les Echos de Saint Sat'

Avril 2021

L'édito

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Malgré la crise sanitaire qui sévit depuis maintenant un an, les beaux jours reviennent, ... et le confinement avec ! Certes, pas partout, mais partout il y a le couvre-feu. Pour autant, doit-on se résigner ? Non ! Il serait absurde d'arrêter de vivre pour ne pas mourir.

Malgré le contexte actuel, de nombreuses activités restent possibles, plutôt en extérieur ; mais également, dans le respect des règles de distanciation, à l'intérieur. Bien sûr, on comprend la crainte de celles ou ceux qui ont une santé fragile, et chez lesquels, petit à petit, s'est installée la peur des autres. Il convient de la dépasser pour progressivement, retrouver une vie sociale normale. Qu'il s'agisse de balades, de parties de pétanques, de pique-niques, Mais aussi de rencontres dans des cercles restreints et spacieux, tout cela reste possible.

C'est dans cet esprit qu'a été organisée la manifestation avec « **les Revelhets** » le samedi 20 mars. Ce spectacle, habituellement en salle, a été adapté aux circonstances pour pouvoir se distraire, écouter des contes, chanter même pour certains, La Commune de Saint Saturnin de Lenne et quelques autres ont fait ce choix de maintenir des animations, une vie sociale et culturelle, qui nous paraissent indispensables à l'équilibre de chacune et chacun.

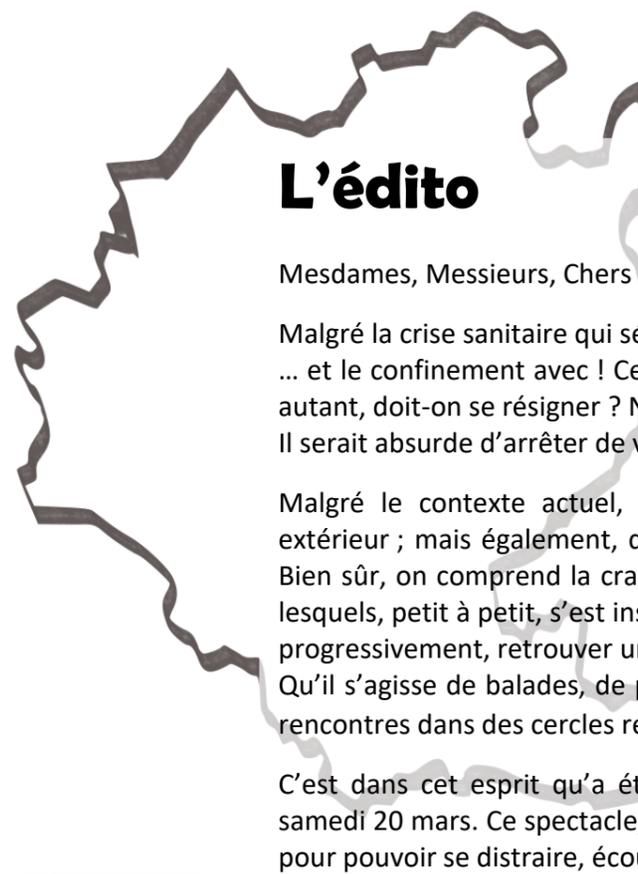
A ce jour, plus de 32 000 personnes, soit 12 % de la population, ont été vaccinées dans l'Aveyron, correspondant aux personnes les plus fragiles que ce soit du fait de leur âge ou bien d'affections diverses. Ainsi, alors que le cadre sanitaire est dès à présent plus sécurisant qu'hier en regard de la COVID 19, ce sont les problèmes de santé mentale qui progressent : anxiété, troubles du sommeil, neurasthénie, dépression, Il nous appartient donc, à chacune et à chacun, de prendre sur soi pour à nouveau, aller progressivement à la rencontre des autres.

Nos associations, avec les beaux jours qui reviennent, sauront, n'en doutons pas, imaginer quelques manifestations qui permettent de renouer le contact, au travers d'activités de plein air notamment, qui redonnent à chacune et chacun le goût de la rencontre et du partage.

Nous souhaitons donc à tous de profiter pleinement des beaux jours qui reviennent, prudemment, mais avec volontarisme !

Bien cordialement,

Le Maire
Yves Bioulac



Etiennette CAZES nous a quitté le 19 mars, à l'aube de son centenaire. Elle était la doyenne de notre village et a, avec son mari Léon, accompagné plusieurs générations de Saint-Saturninois et Saint-Saturninoises. Une dame que les moins de 20 ans peuvent ne pas connaître, mais qui pour la plupart des habitants de la commune, reste une image de gentillesse, du sens de l'accueil, pleine de bon sens, mais aussi d'autorité. Elle tenait, jusqu'à 90 ans passés, le bistrot au Canton, qui fut également restaurant ; épaulée par Léon, son époux, discret et disponible. Tous deux ont traversé l'essentiel du 20ème siècle, avec son lot d'horreurs et de progrès, solides piliers de la vie locale, au service de tous. Avec la disparition d'Etiennette, c'est, plus qu'une page qui se tourne, un livre qui se ferme. Sachons, comme ses proches, enfants, petits-enfants... commencer de nouveaux livres et écrire de nouvelles pages de l'histoire Saint-Saturninoise.



Les obsèques ont été célébrées le lundi 22 mars à 15 H 00 en l'église de Saint Saturnin de Lenne.

NUIT NOIRE À SAINT SATURNIN



Depuis début février, de minuit à 6h du matin, le village éteint son éclairage public. Dans un souci à la fois économique & écologique, le conseil municipal du 5 octobre a pris cette décision. Le SIEDA, avec qui une convention a été signée, a mis en place le réglage des horloges pour le déclenchement automatique de l'éclairage aux plages horaires convenues.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses est également partenaire dans ce dossier, il a aidé les élus dans leur démarche d'économie d'énergie. Il a mis à leur disposition des panneaux qui ont été installés aux entrées du village & dans les hameaux alentours ainsi que des catadioptrés qui ont été fixés sur quelques arbres pour la sécurité des automobilistes.

L'investissement concernant l'intervention du SIEDA s'élève à 4.083 € auquel il faut ajouter la prestation du PNRGC pour un montant de 350 €, soit un total de 4433 €. L'économie annuelle réalisée est de l'ordre de 3500 €, en moins de 2 ans le financement devrait être amorti.

La population a bien accueilli cette initiative & les élus s'en réjouissent !



Epicerie

mercredi & dimanche de 8h00 à 12h20
les autres jours de 8h00 à 12h20 et de 15h30 à 19h00



Mairie

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



Boulangerie

du lundi au samedi de 7h30 à 12h30



Bureau de poste

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30



Bibliothèque

le vendredi de 15h00 à 16h30



Déchèterie

les lundis, mercredis & samedis de 13h30 à 17h00

VISITE DES ELUS PARLEMENTAIRES

Le 25 février, le maire, Yves BIOULAC, avait organisé une réunion de travail à laquelle étaient invités le sénateur Jean Claude ANGLARS, le député Arnaud VIALA, le conseiller départemental, ancien sénateur, Jean Claude LUCHE et quelques conseillers municipaux.



Une présentation de la commune mettait en évidence ses faiblesses, ses forces et ses atouts.

Au cours de cet état des lieux, s'exprimait le désir fort de la municipalité de « **favoriser la rencontre, le partage et la convivialité pour créer une véritable dynamique de village** ».

Ce fut ensuite l'occasion d'évoquer « **des projets très structurants pour la vie locale qui pourraient permettre de valoriser l'image de la commune et d'en modifier l'état d'esprit** ».

Alors a été dévoilé le projet phare du « **Pré de la Clastre** » (projet faisant l'objet de l'édition spéciale du bulletin municipal mars 2021, dans vos boîtes aux lettres le 8 mars).

La création du tiers lieu, en particulier, a retenu toute l'attention des parlementaires : « **un lieu de vie et de rencontres du quotidien pour la population de la commune décliné autour d'un espace de coworking, d'un bar, d'un espace restauration et d'activités diverses, fussent-elles culturelles, ludiques, éducatives, informelles et festives** ».

Ce projet reste à peaufiner et les bonnes volontés sont invitées à se mobiliser pour construire au mieux ce tiers lieu. Pour ce faire, un comité de pilotage est en cours de création dans une logique participative.

Mme Michèle LUGRAND, Secrétaire Générale de la Préfecture, est venue le 11 mars dernier à Saint Saturnin dans le cadre de l'instruction du dossier du « Pré de la



Clastre ». Après une présentation du projet par la Municipalité, Mme LUGRAND a visité les différents sites concernés, puis le chantier de la Salle des Fêtes afin de s'assurer du bon usage des deniers publics.

La présentation du projet du « Pré de La Clastre » a enthousiasmé les parlementaires et élus présents qui ont tous assuré la Municipalité de leur soutien pour « accompagner la concrétisation de ce grand projet ».

Arnaud Viala ne manqua pas de saluer la mise en œuvre de projets remarquables pour une petite commune. « **Vous avez beaucoup travaillé, dit-il, et aurez tout notre soutien** ».

4 JANVIER : JOURNÉE MÉMORABLE !



Alexandre GRANIER tient à remercier Jean-Claude LACAN qui, au matin du 4 janvier 2021, lui a porté assistance lors de son accident. Arrivé le premier sur les lieux, Jean-Claude a eu le réflexe d'aller chercher un cric pour surélever le fourgon sous lequel Alex était coincé.

Depuis, Alexandre a pris pour habitude de surnommer Jean-Claude son « ange gardien », merci Coco !

Bon rétablissement Alexandre... et EN TWIZY, PLUS DE SOUCI 😊

DOMINIQUE REÇOIT TF1 !

Ce mardi matin-là Dominique GAY attend la vétérinaire, Alice DE BESOMBES, pour faire les prises de sang à ses vaches. Quelle n'est pas sa surprise quand il la voit entrer dans la stabu avec une équipe de télévision : des journalistes de TF1 réalisant un reportage sur le travail des vétérinaires en milieu rural.

Ils interviewent Dominique qui explique : « pour ce qui est de la santé, les animaux sont mieux lotis que les humains ». En effet lorsqu'il fait appel aux services d'Alice, elle se rend disponible et arrive rapidement sur l'exploitation.

Mais le constat est là : en France, depuis 5 ans le nombre de vétérinaires en milieu rural a chuté de 10% ...



Les coordonnées de Justine :

07.78.64.82.04



AMÉNAGEMENT DE L'AIRE PRÈS DU CIMETIÈRE

Le printemps est là, l'été arrive, il sera bientôt temps d'installer la cuve près du cimetière.

A l'automne Alain CHARRIÉ a aménagé la plateforme.

La CUMA et la municipalité travaillent de concert : la cuve est achetée, Rémi, notre employé communal, va la sabler puis la repeindre.



Enfin, il faudra la positionner à son emplacement, derrière le mur du cimetière.

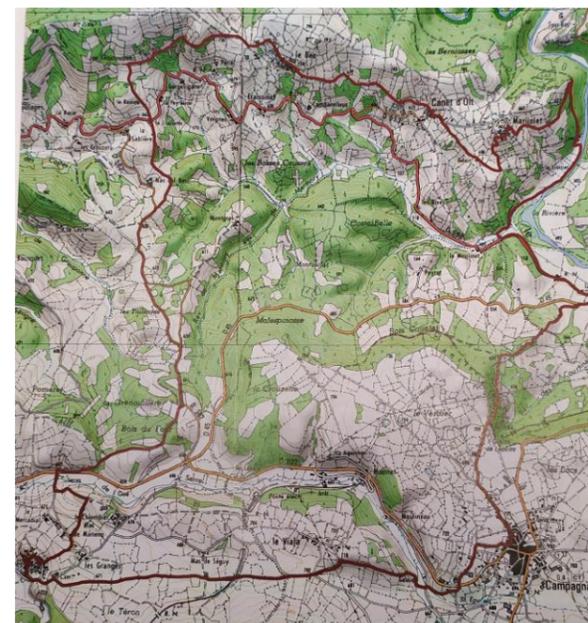
Ceci nécessitera quelques travaux supplémentaires : plomberie pour le raccordement à la source, branchement électrique de la pompe.

Les usagers de cette source devraient être satisfaits de l'amélioration apportée à ce point d'approvisionnement en eau.

PARCOURS TRAIL N°13 CAMPAGNAC : DE LA DRAILLE AU CAUSSE

Initié par Action 12 et en partenariat avec la Communauté de Communes, c'est un parcours permanent de course à pied.

Au départ de Campagnac, vous descendrez dans la vallée du Lot avec une vue exceptionnelle sur le village de St Laurent d'Olt. Ensuite, il faudra grimper sur Marijolet, sublime petit village niché sur les contreforts de l'Aubrac. Après avoir traversé Canet d'Olt, vous orienterez vers le sud pour rejoindre La Roque Valzergues. Ce village avec son calvaire était autrefois une place forte. Aujourd'hui, seuls des vestiges des anciens remparts subsistent, avec la Tour du Boulevard, la Grande Porte et sa poterne. Les maisons anciennes rénovées et l'église incitent le visiteur à prolonger sa visite.



13 - CAMPAGNAC
(Gare SNCF)



22.5km

680m d+

2h30 à 4h00

LE NOUVEAU SITE EST ARRIVÉ, LE 26 FÉVRIER

Vous avez été assez nombreux à consulter le site de la commune que nous avons réactivé au mois de juillet 2020. Toutefois, la lourdeur et l'arrêt programmé de la maintenance par notre prestataire de service, nous ont conduit à réaliser un nouveau site internet.



Ce nouveau site, plus frais, plus facile d'accès, mais aussi beaucoup plus facile à actualiser et à maintenir, est aujourd'hui accessible à toutes et tous.

Il a été réalisé par la Commission Communication, sous l'égide de Corinne AUGADE, 1^{ère} adjointe.

Il est très aisé d'y accéder en tapant « Saint Saturnin de Lenne » dans le menu d'accès à internet ou avec l'adresse suivante : <https://www.saintsaturnindelenne.fr>

Vous y trouverez l'actualité de la commune, mais aussi les comptes rendus des bulletins municipaux, les différentes éditions du Bulletin Municipal et de nombreuses autres informations.

Nous souhaitons qu'il puisse évoluer au fil du temps et les suggestions de tous seront les bienvenues.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES : ÇA CONTINUE ...

En cette fin de 1^{er} trimestre 2021, les artisans s'activent : le couvreur a achevé l'isolation et la couverture de l'extension, les menuiseries extérieures sont toutes en place, les plaquistes auront bientôt terminé leur partie (isolation, doublage des murs et plafonds), l'électricien les suit de près... et le plombier ne va pas tarder à arriver !

Le peintre va également bientôt intervenir...

Chaque entreprise respecte les délais, l'échéance de fin juin tient pour l'instant.

A suivre...



VOIERIE 2021 – 2022



La Communauté de Communes a en charge 586 km de routes à entretenir.

Chaque année ce sont 30 km qui sont réalisés.

Concernant St Saturnin, pour cette année deux tronçons vont terminés ou refaits : la route du Bousquet et celle menant à La Costette.

Au programme en 2022, ce seront les accès au Rey, au Mercadiol et à Orbis qui seront regoudronnés.

SPECTACLE DE RUE : LES REVELHETS #1

La Municipalité de St Saturnin et les artistes associés de la SCOP Sirventés continuent de se battre contre la morosité ...

Les conteuses et conteurs, les musiciennes et musiciens de Sirventés sont venus, samedi 20 mars, à la rencontre des habitants. Le soleil était de la partie, et, peu importe si le vent était craintif, le spectacle était là devant chez eux !

De 16h à 18h, ils ont déambulé dans les rues, se sont arrêtés devant quelques maisons où les voisins s'étaient regroupés, ont raconté une histoire en occitan (un peu en français), ont scénarisé pour un conte plus vivant. Sur le trajet, d'une maison à l'autre, les chants prenaient le relais, toujours en occitan. Ce moment de partage et de gaieté a été apprécié par tous ceux qui ont pu en profiter. A renouveler au plus vite !

Merci aux intervenants et à la Communauté de Communes, partenaire financier de cette animation.

